

## Solidarité avec Mayotte

Lors du Conseil municipal de ce jeudi 19 décembre, les élus de notre ville ont voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 5 000 € pour venir en aide aux sinistrés de Mayotte.

Ce soutien financier sera versé à la Fondation de France Solidarité Mayotte, une organisation de confiance qui œuvre directement sur le terrain pour répondre aux besoins urgents des populations touchées.



Cette aide vise à participer au financement des actions prioritaires menées sur le territoire mahorais, notamment en faveur des populations les plus vulnérables comme la distribution de biens de première nécessité, l'accompagnement psychosocial des personnes traumatisées par le cyclone.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de soutien immédiat et de renforcement des capacités locales pour favoriser une reprise durable. Elle reflète l'engagement de notre collectivité en faveur de la solidarité territoriale et nationale.